La Santé

La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou l'infirmité

Définition

Cette définition est celle du préambule de 1946 à la Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Elle implique que tous les besoins fondamentaux de la personne soient ou cultures. Elle présente un caractère utopique puisqu'elle classifie, selon le pays étudier, de 70% à 99% des gens comme malades.



Maladies, traumatismes et infirmités

« La santé est un état précaire qui ne laisse présager rein de bon » (Jules Romains). En fait, la santé n'est pas forcément un corollaire de l'absence de maladie : il existe de nombreux exemples de personnes porteuses d'affections divers mis qui sont en bonne santé car leur maladie est contrôlée par un traitement. Dès le milieu du XXe siècle, les spécialistes du diabète ont ainsi parlé de « santé insulinienne ». Aujourd'hui, cet état de fait est même majoritaire dans les pays développés : il devient exceptionnel à partir d'un certain âge de ne pas avoir par exemple un trouble de la réfraction oculaire ou des problèmes d'hypertension. A contrario, certaines maladies peuvent être symptomatise⁵ ¹pendant très longtemps, ce qui fait que des malades qui se sentent en bonne santé peuvent ne pas l'être réellement.

Santé publique

La santé publique regroupe l'ensemble des moyens collectifs susceptibles des promouvoir la santé et d'améliorer les conditions de vie.

La notion de santé publique regroupe plusieurs champs :

- L'organisation du réseau de soins : Premiers secours, hôpitaux, médecine libérale...
- Influencer les autres secteurs de la société pour y promouvoir la santé (économie, écoles, trafic, habitation, environnement, style de vie, etc.)
- La formation des professions médicales et paramédicales
- La sécurité Sociale et les organismes d'assurance maladie
- La recherche médicale et pharmacologique

⁵Se dit d'une maladie qui ne se manifeste pas par des symptômes